VILLE DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

DEMANDE DE SUBVENTION | CAMPAGNE 2027

Fiche de renseignements et pièces à fournir

Date limite de réception en mairie : 14 décembre 2026

Cette fiche accompagne le formulaire officiel de demande de subvention.
Merci de la compléter et de la joindre au dossier.

1. Identification de l'association

Nom de l'association :

Nom et prénom du/de la président(e) :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Fonction de la personne à contacter :

Téléphone :

Adresse électronique :

2. Effectifs et ancrage local

Nombre total de membres adhérents :

Dont membres résidant à Chennevières-sur-Marne :

3. Nature de la demande

☐ Subvention de fonctionnement général

☐ Subvention pour un projet ou une action spécifique

4. Documents à fournir

Documents nécessaires à l'instruction

☐ Formulaire Cerfa n° 12156*06 dûment complété et signé

☐ Statuts à jour

☐ RIB au nom de l'association

Documents complémentaires selon la situation

Si une subvention a été attribuée en 2026 pour un projet ou une action spécifique :

☐ Compte rendu financier de l'action subventionnée (Cerfa n° 15059), lorsque requis

☐ Bilan de réalisation du projet ou de l'action

☐ Justificatifs complémentaires demandés par la commune, le cas échéant

5. Signature du/de la président(e)

Nom et prénom :

Signature (à apposer après impression) :

Informations importantes

Un dossier incomplet pourra faire l'objet d'une demande de pièces complémentaires. Son instruction dépendra de la réception des éléments nécessaires dans les conditions et délais fixés pour la campagne.

Le dépôt d'une demande ne vaut pas attribution automatique d'une subvention. Toute attribution est soumise à l'examen du dossier et à la décision de l'autorité compétente.

Cadre réservé au service Vie associative

Date de réception :

☐ Dossier complet

☐ Pièces complémentaires demandées

Date de régularisation :

Observations :